L'enseignement en Algérie.

Numéro d'inventaire : 2011.02469
Auteur(s) : Andrée Rodde
Type de document : livre
Éditeur : Institut national de recherche et de documentation pédagogiques (29 rue d'Ulm Paris)
Imprimeur : Imp. Nationale
Date de création : 1976
Collection : Cahiers de documentation. Série enseignement dans le monde.
Description : Livret agrafé.
Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm
Notes : Premier cahier d'une série de quatre cahiers de documentation due à la collaboration de M. Paul Maréchal. Bibliogr. p.36. Brochure n°3038.
Mots-clés : Systèmes éducatifs étrangers
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 36
Sommaire : Sommaire, introduction.
ISBN / ISSN : 11583134

D.

cahiers de documentation

série enseignement dans le monde

L'ENSEIGNEMENT EN ALGÉRIE

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE
ET DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUES

QUELQUES RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Superficie : 2 293 190 km^2

Population

Le dernier recensement effectué en 1966 donnait un total de 12 045 719 personnes, dont 11 849 219 Algériens ; les projections effectuées par la direction des statistiques estiment le nombre des habitants algériens à 14 900 000 au 1er janvier 1974, à 16 900 000 en 1977 et à 18 700 000 en 1980 (taux de croissance globale élevé : 3,4 % par an en moyenne).

Population jeune - 54,5 % de moins de 18 ans en 1973 -, essentiellement rurale : seulement 39 % de la population totale vit dans les zones urbaines et semi-urbaines ; elle est concentrée dans le Nord du pays.

- Villes principales : Alger : 1 200 000 habitants, Oran : 330 000 habitants, Constantine : 325 000 habitants, Annaba (Bône), Sétif.

Répartition par secteurs d'activité

Population essentiellement agricole ; (environ 60 %). Cependant on constate un accroissement sensible des effectifs des secteurs secondaire et tertiaire : de 207 604 à 371 551 de 1967 à 1972 pour le secteur secondaire, ce qui traduit les efforts d'industrialisation faits dans le cadre des plans de développement.

De 1969 à fin 1973, 350 000 emplois non agricoles auraient été créés, portant leur nombre à 1 066 000. On dénombrait à la fin de 1972 près d'un million de chômeurs partiels ou pratiquant de petits métiers. A noter que la population active féminine n'atteignait que 4,5 % en 1971 (31 674 emplois) (1).

Système politique

Indépendance le 3 juillet 1962.

République «démocratique et populaire» orientée vers le socialisme.

Langues

L'arabe est la langue nationale et la langue officielle ; cependant le français occupe une situation privilégiée. (cf. p. 13)

Religion

L'islamisme.

Revenu national

Le revenu national par habitant, estimé à 910 Dinars (1 DA = 1,20 Fr) en 1969, aurait dû atteindre 1 000 DA à l'issue du plan (fin 1973). Le taux de croissance du P.I.B. est de 10 %, dépassant les prévisions.

Renseignements généraux

- Ambassade d'Algérie :
  18, rue Hamelin, 75016 Paris
- Centre algérien de documentation :
  156, boulevard Haussmann, 75008 Paris
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :
  1, avenue Bachir Attar, Alger
- Ministère des Enseignements primaire et secondaire
  8, avenue de Pékin, Le Golf, Alger
- Direction de la Formation
  56, avenue Souidani, Boudjemaa, Alger
- Centre National d'Alphabétisation (C.N.A.)
  Rue Bachir Brahimi, El Biar, Alger
- Centre National de l'Enseignement Généralisé (C.N.E.G.)
  43, rue Ben Cheneb, Alger
- Institut Pédagogique National
  Château Royal, Ben Aknoun - El Biar, Alger

(1) Chiffres cités dans «Europe Outre-mer», n° 532, mai 1974.

I - LA CONSTRUCTION DE L'ECOLE ALGERIENNE NOUVELLE

"1962, pour l'Algérie, c'est l'an I de la liberté. Mais à quel prix et dans quel désastre ! " C'est ainsi qu'André Adam commençait sa chronique sociale et culturelle pour "L'Annuaire de l'Afrique du Nord" de 1962.

L'Algérie devra fournir un très gros effort pour reconstruire son école ; le manque de locaux et d'enseignants dû aux destructions et aux départs massifs d'enseignants français complique la tâche des autorités qui, désirant "l'élargissement du système scolaire par l'accession de tous à tous les niveaux de l'enseignement", sont amenées à prendre des mesures d'urgence dont les résultats ne sont pas toujours satisfaisants.

De 1961-62 à 1962-63, le nombre des élèves algériens scolarisés s'accroît de 11,3 % dans l'enseignement primaire, de 67,2 % dans le secondaire, de 36,3 % dans les écoles normales, de 7,8 % dans l'enseignement technique et professionnel, et de 98 % dans le supérieur. (Cf. Rapport sur le mouvement éducatif en 1962-63, Genève, juillet 1963).

Cependant les chiffres restent bas (Cf. Tableau n° 5) par rapport au nombre d'enfants scolarisables estimé à 2 700 000 pour la rentrée de 1963.

En ce qui concerne les effectifs enseignants, c'est une véritable "hémorragie" : de 1960-61 à 1962-63, on constate une diminution de 3,7 % dans le primaire, de 50,7 % dans le secondaire, de 29,7 % dans l'enseignement technique et professionnel et de 53,3 % dans le supérieur (Cf. Rapport sur le mouvement éducatif 1962-63, ibid.). Face à cette situation, on doit procéder à un recrutement de moniteurs du niveau du Certificat d'études, tandis que l'enseignement secondaire et supérieur est assuré en majorité par des cadres étrangers ; en 1962-63, l'UNESCO envoie 56 professeurs pour l'enseignement technique et secondaire. En même temps, un Centre de formation pédagogique accélérée est créé avec l'aide de l'UNICEF (1).

En matière de Constructions Scolaires, l'Algérie devait d'abord réparer et reconstruire ; le bilan provisoire des bâtiments sinistrés s'élève à 31 731 948 F soit 1/3 du budget d'équipement prévu en 1962-63 ; cette même année, 9 chantiers de reconstruction sont en cours, dont le Ministère de l'Education nationale et la bibliothèque de l'Université ; 468 classes préfabriquées sont construites pour l'enseignement primaire tandis que des projets sont à l'étude pour la construction de Collèges techniques sur l'ensemble du territoire, et des futures Universités d'Oran et de Constantine.

Les 7 premières années de l'Indépendance sont marquées par une scolarisation massive, la formation intensive d'enseignants algériens, et aussi par le souci d'arabiser l'enseignement ; la priorité accordée au développement scolaire apparaît dans l'accroissement du budget, dont l'indice de croissance est en 1971 de 566 par rapport à celui de 1963 ; cependant l'on assiste seulement à l'application de mesures d'urgence, et ce n'est qu'en 1969 que se fait jour la nécessité d'une réforme en profondeur et d'une remise en cause de l'ancien système éducatif qui ne répond plus aux besoins du pays ; une commission des réformes est alors créée, dont le travail de réflexion aboutira à la réforme universitaire en cours, puis à une refonte totale du système d'enseignement primaire et secondaire.

"(...) Cette réforme, fruit de nombreuses années de réflexion, de travail acharné et dont la réalisation demandera encore plus d'une décennie d'efforts soutenus, permettra au pays de disposer à l'horizon 1985 d'un système d'éducation et de formation totalement rénové, adapté aux exigences de l'édification nationale et en adéquation avec les idéaux de la Révolution" M. Abdelkrim Ben Mahmoud, ministre de l'Education primaire et secondaire (in : "L'Ecole et la Nation", n° 245, nov. 1974).

---

(1) Depuis la proclamation de l'Indépendance, la République Algérienne a bénéficié non seulement de la coopération internationale ou multilatérale, mais, après l'immédiate après-guerre, dans le cadre de la coopération bilatérale, d'une aide soutenue du gouvernement français notamment en ce qui concerne les personnels enseignants. Le nombre de professeurs français est particulièrement important dans l'enseignement moyen et secondaire, surtout au niveau des disciplines scientifiques et techniques (cf. p. 16).